Dernière Heure
(NOS DEPECHES)

Les Affaires d'Orient
Le coup de main d'Albanie
Vienne, 9 janvier.

« La Correspondance Albanaise » est informée par une dépêche de Valona que la Commission internationale du contrôle de l'Albanie a pris des mesures pour empêcher le débarquement des conspirateurs turcs dans les ports de Durazzo, Alessio et Saint-Jean de Médua. Elle a également interdit l'accès des ports aux bâtiments turcs.

Grâces présidentielles
Paris, 9 janvier.

A l'occasion du 1er janvier 1914, le Président de la République a, par décret, rendu, sur la proposition du ministre de la guerre, accordé des grâces de réductions de peine à 705 condamnés détenus dans divers établissements militaires de France, d'Algérie et des colonies, en vertu des jugements prononcés contre eux par des conseils de guerre de l'armée de terre.

Le Tango interdit
par l'Archevêque de Paris
Paris, 9 janvier.

C'est chose faite : M. Amette, archevêque de Paris, vient d'interdire « la danse, d'importation étrangère, connu sous le nom de « Tango » qui est, de sa nature, lascive et offensante pour la morale. Les personnes chrétiennes, ajoute l'avertissement officiel, ne doivent en conscience y prendre part. »

A Arras aussi!
Arras, 9 janvier.

M. Lobbedey, évêque d'Arras, publie, dans la « Semaine Religieuse » du diocèse, une note prohibant la danse de « Tango ».

Le procès von Reutter
LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DE GUERRE DEMISSIONNERAIT
Berlin, 9 janvier.

Les « Taeglische Rundschee » annoncent que le président du conseil de guerre de Strasbourg a résilié ses fonctions.

(Cette nouvelle ne saurait être acceptée que sous toutes réserves. Le conseil de guerre ayant décidé hier qu'il rendrait sa sentence samedi matin).

HORRIBLES DRAMES
EN ALLEMAGNE
Des parents égorgent leurs enfants
Berlin, 9 janvier.

A Soldau (Prusse) un architecte et sa femme se sont suicidés après avoir coupé la gorge à leurs cinq enfants. La sœur de l'architecte s'est également suicidée.

A Hambourg, un agent de police s'est pendu après avoir tranché la gorge à ses trois fillettes.

Après l'accident de Melun
Paris, 9 janvier.

On nous communique la note suivante :

« A la suite de la catastrophe de Melun, la Fédération des mécaniciens et chauffeurs, le Syndicat national des cheminots, le Syndicat des voyageurs de commerce, le Syndicat des sous-agents des P. T. T., l'Association générale des P. T. T. ont décidé d'envisager une action commune pour obtenir des Compagnies de chemin de fer l'exécution immédiate de toutes les mesures propres à assurer la sécurité des voyageurs et des employés des voies ferrées. »

Au cours d'une réunion qu'ils viennent de tenir, ces groupements ont décidé de faire appel à l'opinion publique et d'organiser de vastes meetings tant à Paris qu'dans les principales villes de province.

Accident de chemin de fer
Lugano, 9 janvier

Par suite de mauvais fonctionnement du frein d'une automotrice électrique, un train s'est emballé entre Bellinzone et Muoz. Le fourgon postal a déraillé et un employé, Jacob Trepp, de Nufenen, 57 ans, a été tué. En outre, un voyageur, M. Franceti, s'est fracturé un bras en sautant du train en marche.

Grève de chauffeurs de taxis
A BRUXELLES
Bruxelles, 9 janvier.

Les Compagnies des taxi-autos ayant décidé d'augmenter le prix de l'essence fourni à leurs chauffeurs, 300 d'entre eux se sont mis en grève aujourd'hui. Les grévistes ont tenu réunion cette après-midi.

Explosion à bord d'un vapeur
La Haye, 9 janvier.

Le moteur d'un bateau à vapeur a fait explosion cette après-midi. Le commandant du bord a été tué, cinq personnes sont grièvement blessées.

Un théâtre incendié
Madrid, 9 janvier.

Un théâtre a été incendié complètement à Amposta (Catalogne), pendant la représentation. Tous les spectateurs ont pu se sauver.

Des Espagnols venant de Courrières
ARRIVENT A PARIS
Paris, 9 janvier.

Une cinquantaine d'Espagnols, hommes, femmes et enfants, qui avaient été congédiés des mines de Courrières, ont débarqué ce soir, à la gare du Nord, et ont demandé à être hospitalisés.

Ils ont été envoyés au dépôt.

Le consul d'Espagne, prévenu, avisera ensuite pour les faire rapatrier.

A la commission du Budget
Paris, 9 janvier.

La commission du budget se réunira lundi prochain, veille de la rentrée des Chambres, à 2 heures.

L'ordre du jour porte : budget du commerce, M. René Besnard, rapporteur ; budget des affaires étrangères, M. Louis Marin, rapporteur ; budget des invalides de la marine, M. Aiby, rapporteur ; budget de l'imprimerie nationale, M. Georges Berry, rapporteur.

Au Ministère du Travail
Les secrétaires de mairie
Paris, 9 janvier.

On nous communique la note suivante :

« Le ministre du travail a reçu une délégation du bureau de la fédération nationale de secrétaires de mairies instituteurs.

« La délégation a exposé au ministre les desiderata de la fédération et elle a appelé particulièrement son attention sur les vœux du dernier congrès, relativement à l'admission des secrétaires de mairies instituteurs au bénéfice de la loi sur les retraites ouvrières.

« Le ministre a déclaré qu'il se préoccuperait tout d'abord d'obtenir le vote par le Sénat du projet de simplification et d'amélioration de la loi des retraites ouvrières adoptée l'an dernier par la Chambre. En ce qui concerne de nouvelles propositions il a fait remarquer qu'il devait tout d'abord se concerter avec le ministre des finances. Des négociations ont déjà été engagées sous son prédécesseur au sujet des articles disjoints du projet voté à la Chambre, notamment en ce qui concerne la femme et les veuves des assurés.

« Le ministre du travail a répondu à la délégation qu'il croyait devoir, avant tout, faire porter ses efforts sur ces points. »

DANS LA RÉGION

Un pendu à Neuf-Mesnil
Le sieur Théophile De Kegel a trouvé son voisin, Firmin Brabant, 32 ans, né à Braine-le-Comte (Belgique), monteur, pendu dans son grenier. On suppose que le désespéré souffrait du ventre, car dans un livre de médecine retrouvé chez lui, il avait fait un trait, en face du mot coliques. Le défunt avait préparé deux cordes pour le cas où la première eut cédé.

SUICIDE A LANDRECIES
La femme de M. Edmond Tueur, cultivateur, demeurant à La Folie, a été trouvée pendue au domicile de sa mère. On ignore les motifs de cette triste résolution.

LILLE
LE TORCHON BRULE
Vendredi soir, vers sept heures, Anatole Lecocq, 32 ans, débardeur, et son amie Hélène Vandamme, demeurant ensemble dans un garni, 26, rue de la Marmora, se sont pris de querelle. Le propriétaire gêné par le bruit, intervint et expulsa le violent personnage. Ce dernier se vengea, en quittant l'immeuble, sur la vitrine de l'entaminet du propriétaire M. Derveaux, le brisant avec rage. Le cabaretier a porté plainte à la permanence de police contre Lecocq qui a pris la fuite son coup fait. La glace brisée avait une valeur de 50 francs.

UN PENSIONNAIRE DE L'ASILE DE L'OMMELET S'EVADE
Vendredi après-midi, un pensionnaire de l'asile de l'Ommelet, Albert Brugnard, 25 ans, s'est enfui de l'établissement. Immédiatement la police de Lille et la brigade mobile furent avisées et les recherches commencèrent. On surveille les quais de la gare où l'on croyait que le fugitif serait venu pour prendre un train à destination de Cambrai, où demeure sa famille, mais ce fut en vain, jusqu'ici on n'a pas retrouvé sa trace.

NORD
VALENCIENNES
Cérémonie militaire. — Le général Excelmans, promu à Bordeaux, est venu à Valenciennes, vendredi matin, faire ses adieux au 127e. Il a passé en revue, sur la place d'Armes, le 127e, et a remis trois croix de la Légion d'Honneur et une médaille militaire.

Les troupes ont ensuite défilé et une réception a eu lieu au Cercle Militaire. L'Hôtel de Ville était pavoisé et MM. Charles Tauchon, maire, Paul Dugnolle et François Damien, adjoints, s'étaient placés sur le seuil de l'édifice municipal pour saluer le général Excelmans qui leur a serré la main.

VIEUX-CONDE
Affreux accident. — Aux établissements Dervaux, une fillette de 13 ans et demi, Virginie Sureine, a été happée par une courroie tombée des poulies, et entraînée dans un mouvement de rotation.

Lorsqu'on a pu la dégager, elle était enroulée autour de la transmission et elle avait un bras et une jambe fracturés, un poignet contusionné et des blessures à la figure. Son état est grave.

HAZEBROUCK
Accident de bicyclette. — Un ouvrier d'usine, Emile Rousses, rentrait chez lui à bicyclette, lorsque, route de Wallincappel, la fourche de vélo se brisa. Rousses dans sa chûte, s'est fait de multiples contusions et des blessures au visage. Un médecin, aussitôt, lui donna des soins.

LOCQUIGNOL
Chien enragé. — On a abattu un chien enragé à Epinoy. Il a été reconnu pour appartenir à M. Henri Renard, de Locquignol.

COUSOLRE
Nécrologie. — On annonce la mort à 75 ans de M. Honoré-Constant Bertrand, ancien correspondant du chemin de fer du Nord, fl était président de la Société des Archers, membre honoraire des sapeurs-pompiers, des sociétés de musique et chorale.

MAUBEUGE
Accident d'auto. — Mardi 6 janvier, à 3 heures de l'après-midi, Alma Rachel Bury, lermière à Bas-Lieu, en descendant du renversée, près des Magasins-Réunis, fut renversée par une automobile. La lermière, qui se plaignait de douleurs dans le ventre, fut être ramenée.

NOUVELLES LOCALES ET REGIONALES

« Papa a fait « pan! » sur maman »
Un drame à Gonnelieu
« Ma femme s'est suicidée » dit le mari
Mais on croit à un crime

Au lieu dit « la Carrière », sur la route de Banteux à Villers-Guislain, existe, sur le territoire de Gonnelieu, et près d'un ancien « trou à moellons », un modeste cabaret composé de trois pièces avec, pour dépendances, une grange et deux étables.

Le tout appartient à M. Gorguet, cultivateur à Villers-Guislain, et était occupé par les époux Cauvin-Soileux. Le mari, Lucien Cauvin, 27 ans, originaire de Villers-Guislain, est couvreur et tisseur, on dit qu'à l'occasion il ne dédaigne pas le braconnage et qu'il disimulerait bien parfois des marchandises de fraude ; la femme, Marie Soileux, 27 ans, née à Gonnelieu, avait la réputation d'une personne courageuse et contribuant beaucoup à procurer le nécessaire à son mari et à ses deux enfants.

La discorde parfois faisait, paraît-il, son apparition dans la ménage et des scènes très vives surgissaient parfois.

Lundi matin, Cauvin se rendait à Gonnelieu à l'enterrement d'un tisseur nommé Oubry qui s'était pendu il y a quelques jours, et passait ensuite sa journée à boire au point que le soir, parfaitement ivre, il devait recevoir l'hospitalité chez ce camarade qui lui donnait un lit.

Sa femme ne le voyant pas rentrer, se décida, à 3 heures du matin, à se rendre à Gonnelieu distant d'un kilomètre, et à y rechercher son mari. Ayant laissé ses bambins Marcel, 3 ans, et Robert, 4 ans, dormir seuls au logis elle se mit en quête de trouver Cauvin qu'elle découvrit bientôt et auquel elle adressa des reproches sur sa conduite. Cauvin répondit par des injures et des gifles ; mécontente de tels procédés, Maria Soileux alla se réfugier chez l'un de ses parents et ne retourna pas au domicile conjugal où son mari réapparaissait mardi matin à 5 heures.

UNE RENTRÉE MOUVEMENTÉE
Jeudi seulement, la débitante de « la Carrière » se décidait à retourner près de ses enfants et à 3 heures de l'après-midi elle arrivait au domicile où se trouvait son époux.

Une nouvelle scène se produisit. Que se passa-t-il exactement alors ? On ne le sait au juste, toujours est-il qu'un coup de feu retentissait à 3 heures 15 et que peu après Cauvin allait dire à son frère à Gonnelieu que sa femme s'était suicidée en se tirant un coup de fusil à la tête.

En effet, lorsque, quelque temps après dans la soirée, survinrent M. le brigadier Pourny, de la brigade de gendarmerie de Gouzeaucourt, accompagné d'un gendarme et du garde champêtre, ceux-ci trouvèrent, étendue dans l'aire de la grange, Maria Soileux inerte sur le sol près de la porte basse servant à donner accès à cette dépendance du cabaret.

A l'occiput cette pauvre malheureuse avait laissé s'échapper la matière cérébrale répandue au milieu d'une mare de sang ; partout sur les murs, sur la terre battue, sur le portail des traces de sang et de cervelle, au fond, non loin d'une échelle un morceau de la boîte crânienne avait été projeté. A gauche du cadavre se trouvait un fusil Lefaucher calibre 16, encore chargé d'une cartouche.

Les affirmations de Cauvin concernant le suicide de sa femme ne laissent presque d'être extraordinaires, car des personnes travaillant à peu de distance dans les champs l'aperçurent tenant en mains un fusil et ce peu de temps après avoir perçu la détonation.

Cauvin prétend qu'en effet il prit l'arme mais pour enlever le douille de la cartouche tirée, singulière préoccupation en une pareille circonstance.

La blessure de la malheureuse femme tendrait plutôt à faire croire qu'elle reçut le coup de feu à bout portant au moment où, sans doute effrayée et se sauvant, elle venait de franchir la petite porte basse de la grange.

DESCENTE DU PARQUET
Le Parquet de Cambrai s'est rendu vendredi à Gonnelieu ; il a procédé aux constatations, vu le cadavre qui avait été examiné par M. le docteur Loubry, de Villers-Guislain et interrogé Cauvin, qui avait été sans cesse garde à vu et dont les enfants, dans les cauchemars qui les avaient hantés durant la nuit, avaient dit à plusieurs reprises : « Papa a fait pan ! sur maman ».

Cauvin a été arrêté ; l'autopsie du cadavre de la victime sera faite.

Le Parquet est rentré à Cambrai dans la soirée.

Cauvin a été amené à Cambrai et incarcéré à la prison.

Nous croyons savoir que la thèse du suicide qu'il soutient serait vraisemblable et que le caractère de la blessure n'impliquerait pas absolument que le coup de feu ait été tiré par derrière.

L'instruction ne tardera pas à être fixée sur ce point capital par le rapport de M. Capron, médecin légiste.

Cour d'assises du Nord
LE ROLE DE LA SESSION
Le rôle de la session des Assises du Nord, qui s'ouvriront à Douai le lundi 23 janvier prochain, nous le publierons prochainement.

En voici cependant un extrait relatif aux principales affaires :

MARDI 20 JANVIER

Meurtre à Wasquehal. — La femme Rennes, née Verteleen, 29 ans, cabaretière à Wasquehal, accusée d'avoir, le 14 septembre 1913, donné au sieur Czeymans deux coups de couteau qui furent mortels.

JEUDI 22

Tentative d'assassinat à Malo-les-Bains. — Charles Scheersen, 17 ans, journalier à Dunkerque, accusé d'avoir, à Malo-les-Bains, le 13 novembre, tenté d'assassiner Walkenaère Zélie.

VENDREDI 23

L'assassinat de la rentière de Sin-le-Noble. — Adolphe Vandroth, 18 ans, et Marcel Petit, 17 ans, journalier, sont accusés d'avoir, le 17 février 1913, assassiné Mlle Alote Allès, rentière, 71 ans, et d'avoir ensuite commis un vol qualifié en sa demeure.

Vandroth seul est accusé d'une tentative de vol qualifié commise le 25 janvier précédent chez ladite dame.

LUNDI 26

Assassinat à Berlaimont. — Ernest Quesnée, 48 ans, journalier à Berlaimont, est accusé d'avoir assassiné son épouse.

MARDI 27

Assassinat à Neuf-Mesnil. — Paul Marchée, 35 ans, berbager à Clairfontaine, accusé d'avoir, le 30 octobre 1913, à Neuf-Mesnil, assassiné le sieur Edouard Gravet.

MERCREDI 28

Meurtre à Annœullin. — Charles Cliquennois, 27 ans, mineur, accusé d'avoir tué son épouse, le 12 décembre 1913, à Annœullin.

JEUDI 29

Le bandit de Denain. — L'Allemand Arnold Kaiser, 22 ans, briquetier à Denain, est accusé d'avoir, le 23 juillet 1912, tué à coups de revolver, Agnès Wogt, sa belle-sœur, d'avoir tenté de tuer son frère Ferdinand et d'avoir tenté de mettre le feu à la maison de ce dernier.

Par les
TEMPS FROIDS ET HUMIDES
adoptez comme apéritif le
BANYULS-TRILLES
QUINQUINA
et vous en ressentirez vite les effets toniques et bienfaisants
C'EST L'APÉRITIF D'HIVER
par excellence
recommandé par le Corps Médical aux Hommes, Dames et Enfants
DEMANDER « UN TRILLES »
et exigez l'étiquette BANYULS TRILLES sur la bouteille avec la mot
QUINQUINA
no.8

LILLE

Éphémérides lilloises de l'Année terrible
10 Janvier

Parmi les mobiles et les mobilisés, sont mis à l'ordre du jour pour leur belle conduite à Bapaume : le 48e mobiles, le bataillon des volligeurs et le 2e bataillon du 1er régiment des mobilisés. Tous appartenaient à l'arrondissement de Lille. Le 48e mobiles avait eu 17 officiers tués ou blessés ; des sous-officiers et soldats en proportion.

E. L.

Propos d'un Lillois
La retraite des Dix Mille

Ils semblaient oubliés de tous dans leur retraite, quand un employé de tramways les retrouva enfermés dans une serviette, il s'en fut aussitôt les reporter à leur propriétaire dont on devine la joie ; il est question ici des dix mille francs trouvés dans un car P.

L'industriel distrait qui les avait placés près de lui, puis oubliés sur la banquette, n'avait pas fait le un... placement de père de famille, car il est toujours imprudent de mettre de l'argent ou des valeurs sur une banquette, il est plus sûr de les placer dans une banque.

L'odyssée en tramway de ces valeurs consitue ce qu'on appelle un roulement de fonds et, elles ont encore eu de la chance de ne pas avoir été oubliées dans la rue par le temps qu'il tassait jeudi, autrement, elles fussent devenues des valeurs... à l'eau ou bien des titres levés.

Un vol dans le rapide de Bruxelles à Lille
Vendredi matin, à l'arrivée en gare, à 9 heures 34, du rapide de Bruxelles à Lille, une dame se présentait au bureau du chef de gare, priant ce dernier de bien vouloir faire arrêter quatre jeunes gens qui se trouvaient encore dans un wagon du train ; le fonctionnaire appela les inspecteurs Lecul et Bernard, de la Brigade Mobile, qui, sur les indications de la dame, arrêtèrent les quatre individus alors qu'ils passaient au contrôle des quais.

Conduits au bureau du commissaire de la Brigade Mobile, à la gare, ils y furent interrogés par M. Benoit, sous-chef ; ils déclarèrent se nommer Gabriel et Albert Vanheus, Georges Peuldens et Camille Duthuit, tous quatre venant en France pour travailler aux Mines de Meurchin.

Ils avaient fait le trajet de Bruxelles à Lille, dans un wagon-couloir de 3e classe, en compagnie de la plaignante, Mme Deleau, changeuse, 27, rue du Lombard, à Bruxelles. A Baisieux, au moment de la visite de la douane française, cette dame était descendue de son compartiment, oubliant son portemonnaie contenant 300 fr., sur la banquette. Profitant de cette courte absence de la voyageuse, l'un des quatre individus avait subtilisé la bourse, et, à son retour, alors que la volée s'étonnait d'une aussi brusque disparition de son bien, les jeunes gens malintentionnés avaient ainsi des recherches accompagnées de lamentations quelconques.

Telle fut la narration des faits et des suppositions de Mme Deleau, qui, devant l'attitude étrange de ces compagnons de route, n'avait pas hésité, à son arrivée à Lille, à porter plainte devant le chef de gare.

M. Benoit fit alors fouiller les quatre voyageurs ; les policiers retrouvèrent sur l'un d'entre eux trois pièces de 5 francs et plusieurs pièces de 2 et 1 franc. Mme Deleau ayant précisé les caractéristiques de certaines de ces pièces, dont une de 2 fr. était italienne, il n'y avait plus de doute possible : les jeunes Belges étaient les voleurs.

Cependant, ils ne voulurent pas avouer sur-le-champ, et ce n'est que quelques instants après que, pressé de questions embarrassantes, Gabriel Vanheus, fondit en larmes et reconnut être l'auteur du larcin. Il déclara alors avoir jeté le portemonnaie qui contenait encore 180 francs en pièces d'or, dans les water-closets du train, Baisieux et Ascq.

M. Benoit procéda ensuite à l'établissement de leur identité, et conserva à sa disposition les sieurs G. Vanheus et Peuldens, ils seront déférés au Parquet, aujourd'hui, dans la matinée. Quant aux deux autres jeunes gens, ils furent relâchés.

Accident au Nouveau Théâtre
Vendredi après-midi, vers 3 heures, M. Arthur Delecluse, 41 ans, demeurant rue d'Arcole, 36, à Roubaix, cartonnier au service de M. Allard, entrepreneur de plâtrage à Roubaix, était occupé à décharger son camion et se trouvait à l'intérieur du Nouveau Théâtre quand, perdu dans l'obscurité, il se trompa de porte et en ouvrit une donnant sur une cave. Il tomba dans le vide d'une hauteur de cinq mètres et sa tête vint donner violemment contre un sommier de bois. Relevé par ses camarades et transporté aussitôt chez le concierge où le docteur Pollet vint lui donner les premiers soins, il portait une large plaie à l'occiput. Il a été transporté en voiture d'ambulance à l'hôpital Saint-Sauveur.

CONCOURS DE LA MI-CAREME 1914
Le jury du concours de carnaval de la Mi-Carême se réunira à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Léon Dambrine, adjoint au maire, délégué aux Fêtes, le lundi 12 janvier, à 8 heures et demie du soir.—Ordre du jour : Examen de règlement du concours qui aura lieu le 22 mars prochain.

Nous rappelons encore à nos aimables lectrices que LA GRANDE MAISON DE BLANC, 4, boulevard des Capucines, à Paris, va commencer, le 12 janvier prochain, son Exposition de Blanc.

Les personnes qui seraient désireuses de recevoir le catalogue spécial édité à cette occasion, sont priées d'en faire la demande, 4, boulevard des Capucines.

A son bon goût et à son cachet bien connus, cette Maison joint l'avantage du fabricant vendant directement. LA GRANDE MAISON DE BLANC tisse son linge elle-même à Haubourdin (Nord).

LES CONSULTATIONS DE NOURRISSONS DOIVENT ÊTRE AVANT TOUT, DES ÉCOLES DE PUERICULTURE
Il y a quelques jours, avait lieu au Havre, la distribution des récompenses aux élèves de la Consultation des Nourrissons, que dirige le docteur Abramovitsch — qui a, on le sait, des attaches de famille à Lille. Cette séance était présidée par M. M. Peserii, conseiller général de la Seine-Inférieure.

Dans son discours, M. Abramovitsch dit :

M. Fillon, dans en rapport sur le devoir des nourrices, a captivé l'attention de l'auditoire et mérité les félicitations personnelles du président de la séance.

Nous en extrayons les passages les plus saillants :

« Les consultations de nourrissons doivent être avant tout des écoles de puériculture. Notre consultation s'efforce de donner à ce mot « école » son sens le plus exact.

« En effet, à chacune des séances, la docteur Abramovitsch fait un véritable cours de puériculture et pose des interrogations, tout comme le maître d'école.

« Jusqu'alors la consultation n'avait comporté que des leçons et des interrogations. Pour ressembler mieux encore à une école, ne fallait-il pas qu'elle arrivât aussi au devoir ?

« C'est ainsi que les mamans avaient eu à répondre à la question générale : « Pourquoi venez-vous à la consultation et qu'y apprenez-vous ? »

« Toutes vous avez « rempli » votre devoir, pas une n'a voulu y manquer, du l'orateur qui thanifeste combien le travail de correction lui a procuré de douces émotions. En lisant vos réponses, j'arrivais aussi à lire entre les lignes et, de l'écriture jusqu'au papier, tout me révélait un peu votre état d'âme ; tout naturellement, par la pensée, je me trouvais transporté dans vos intérieurs.

« Notre œuvre est bonne, toutes vous vous accordez à le dire et les résultats d'ailleurs sont là qui le prouvent surabondamment. Nous estimons qu'elle a sur d'autres œuvres cet avantage inappréciable de conserver l'enfant au sein et que seule nous sommes dans la vérité de la loi naturelle qui veut, qui exige impérieusement que le lait de la mère soit donné à l'enfant qui naît d'elle.

« Mais, parmi les devoirs, il en est un qui a profondément ému le correcteur et qu'il ne peut passer sous silence.

« Celle qui l'a écrit exprime qu'elle vient surtout à la consultation parce qu'elle y reçoit des secours qui lui rendent grand service et cette mère éplorée y exprime toute sa détresse, soulage en peu son cœur en disant combien il est malheureux « de se voir, elle et son mari, si jeunes et déjà dans la gêne... ».

« La consultation, hélas ! regrette de ne pas pouvoir faire davantage, ses modestes ressources lui interdisent d'étendre son action bienfaisante comme elle voudrait la faire et il lui faudrait des concours financiers encore plus importants ».

Mr Péserii, qui prit ensuite la parole, dit :

« J'ai vu, dit-il, tout d'abord que le docteur Abramovitsch avait fondé une œuvre de vulgarisation de cette science spéciale qui s'appelle la puériculture, dont les enseignements sont particulièrement précieux dans un pays de natalité restreinte comme le nôtre.

« J'ai vu que le docteur Abramovitsch et ses collaborateurs du comité se proposaient surtout d'instruire les mères, et de leur apprendre combien facilement sont évitables la plupart des maladies infantiles.

« J'ai vu que pour cette éducation, ils mettent en œuvre non seulement la consultation proprement dite, mais les causeries aux mères, qui ont été faites en grand nombre et les distributions de prix, comme celle d'aujourd'hui, aux plus méritantes d'entre elles. Et j'ai dû me rendre compte que tout cela demande beaucoup, beaucoup de dévouement.

« Je suis très heureux de constater l'existence dans notre ville d'un foyer d'altruisme que je ne connaissais pas ou que je connaissais mal, et qui ne la cède en rien à ceux dont nous avons coutume d'applaudir l'action.

« Ce dévouement s'applique d'autre part à quelque chose de tellement précieux, qu'il ne fait pas seulement œuvre de charité, mais encore œuvre de patriotisme et de meilleur.

« Et c'est de tout mon cœur que j'adresse à M. Abramovitsch et à tous ses collaborateurs et collaboratrices du comité mes félicitations les plus vives.

« De ses collaborateurs, le docteur Abramovitsch me permettra de détacher M. Fillon, dont je viens de faire la connaissance en entendant un rapport dont j'ai apprécié en même temps que le fond, le forme tout à fait charmante. Je tiens à lui exprimer le très vif plaisir que j'ai éprouvé à l'écouter.

« Je serais injuste et je n'adresserais également aux mères les éloges qui leur sont dus.

« Elles ont de leur côté le mérite qui n'est pas mince quand il s'agit de femmes abaissées par les soins matériels du ménage, de ne pas opposer aux efforts de l'œuvre l'obstacle décourageant entre tous de l'inertie et de l'indifférence.

« Ce faisant elles montrent qu'elles sont ce qu'il faut admirer sans réserves, de bonnes mères.

« Et n'est ce pas les seconder au dessus Abramovitsch, à tous ses collaborateurs et collaboratrices, dans les bienfaits que leur adressent tout à l'heure, que je formule mes vœux les plus sincères pour le progrès réel de l'œuvre ».

EXPOSITION INTERNATIONALE DE LYON
Mai-Novembre 1914
no.34

UN MAGASINIER LÈVE LE PIED...
Alphonse Delecluse, 27 ans, demeurant 39, rue de Lannoy, était employé en qualité d'aide-magasinier chez M. Nicodème fils, négociant en fer, 23, rue Nicolas-Leblanc. Jeudi matin, il avait été chargé par son patron d'encaisser le montant de plusieurs factures, chez des constructeurs et fondeurs de Roubaix-Tourcoing ; il s'acquitta de sa tâche, mais oublia de rendre, à son retour, au caissier, le total de ses encaissements qui s'élevaient à 204 francs. Depuis lors il a disparu, et sur une plainte de M. Nicodème, la police le recherche activement.

LES ROMANICHELS SONT SURVEILLÉS
La brigade mobile du Nord a mensuré et photographié, au cours de sa randonnée dans les environs de Montdidier, Abbeville, Amiens, Arras et Douai, cinquante-trois romanichels et 35 enfants de ces derniers. De nouvelles expéditions seront incessamment organisées dans d'autres régions de nos départements.

Liqueur CORDIAL-MEDOC

A L'INSTRUCTION
M. Goberl, juge d'instruction, renvoie devant les assises, sous l'inculpation de vols qualifiés, le sieur Victor Lagache, 27 ans, domestique à Roubaix, qui, le 26 décembre dernier, cambriola l'entaminet Demeyer, 52b, rue des Arts, à Roubaix, et tente de s'introduire la même nuit dans le café de Mme du Tavernier, situé au 217 de la même rue.

UNE VOITURE A BRAS SENVOLE...
Une voiture à bras et à deux roues, peinte en vert, qui avait été laissée à la porte des ateliers Verlinde et Cie, constructeurs, rue Malus, par un ouvrier de cet établissement, a été dérobée hier vers cinq heures du soir. La police recherche la voiture... et le voleur.

Huile de Foie de Morue
pure de provenance directe à 1 fr. 25 le litre, chez Mlles Assolapin, herboristes de 1re classe de la Faculté de Médecine, 5 bis, rue de Paisis-Ribour. Traitement végétal contre le tout 0 fr. 50 la boîte, 2 fr. 70 par poste. Téléphone 26.35.

CAR CONTRE VOITURE
Hier matin, vers 10 heures, un car A a tamponné, rue de Tourcoing, une voiture à bras conduite par M. Louis Flamend, âgé de 76 ans, manœuvrier, demeurant 75, boulevard Montebello. Projeté sur le chaussée, ce dernier a été blessé légèrement à la tête, aux jambes et aux bras. Il a reçu des soins d'un docteur de passage qui l'a fait admettre à l'hôpital de la Charité.

INCENDIE
La souscription récemment ouverte par M. Duburcq, au profit des victimes de l'incendie de la rue du Magasin, a rapporté une somme de 165 fr. 10. Les victimes de cet incendie ont en outre été secourues par le Bureau de Bienfaisance.

RETRAITES OUVRIERES. — CERTIFICATS DE VIE
Dans le but d'éviter à le public une attente trop longue, les personnes récemment pourvues de leur titre définitif de rente, sont priées de vouloir bien passer le plus tôt possible, à la Mairie de Lille, bureau de l'Assistance publique et de la Prévoyance sociale, situé à l'entresol (dans le grand escalier) pour y faire établir à la vanne du certificat de vie dont elle auront besoin le 1er février prochain.

ECOLE SUBDIVISIONNAIRE D'INSTRUCTION MILITAIRE DE LILLE
Dimanche prochain 11 janvier 1914, à neuf heures et demie précises, au Cercle Militaire, 1, rue Macquart, conférence par M. le capitaine de cavalerie territoriale Hénoux, sur « Le Cheval de guerre ».

SOCIÉTÉS & SYNDICATS
Comité du VIIe Centenaire de la Bataille des Bouvines
Réunion de la Commission de la Presse-Publicité du Comité de VIIe Centenaire de la Bataille de Bouvines, le lundi 12 courier, à trois heures et demie, à Lille, rue Inkermann, 26. — Ordre du jour : Affiches. — Examen d'un projet. — Etablissement d'un budget. — Conférences. — Examen d'ouvrages. — Publicité.

Société de Secours Mutuels des Anciens Sous-Officiers de Lille
Le Conseil d'administration a l'honneur d'informer les sociétaires que l'assemblée générale aura lieu la dimanche 18 janvier, à 5 heures et demie précises, dans la salle de la « Petite Banque », rue de Béthune, 42. A cette réunion, il sera procédé à l'élection des archivistes et de deux administrateurs, les membres de la Société qui désirent poser leur candidature doivent, conformément à l'art. 12 des statuts, adresser leur demande au président, quatre jours au moins avant l'assemblée. A l'issue de l'assemblée, grand concours de piquet.

Amicale Paul-Bert
Nous avons annoncé que l'Amicale Paul-Bert donnait à l'Alcazar, le dimanche 18 janvier prochain, à 5 heures, son grand concert annuel.

La Commission compte sur le précieux concours de notre excellent Trial des Théâtres Municipaux de Lille, M. Mérat. Ce sera une fête pour toute l'Amicale de l'Intendance et de l'applaudir. Nous pourrons aussi écouter M. Lormel, son prédécesseur sur nos scènes et sa troupe l'Union Dramatique Lilloise, M. Auguste Labbe dit César Lalupa, que tous les Lillois connaissent et sont toujours heureux de revoir, MM. Demestre et Gabet, violoniste et violoncelliste, Pasquelle, basse, Mlle Soete, pianiste, Renard et Pensan, comiques, présentent aux amis leur concours à cette fête.